

les nos Tertiaires sont loin d'être insensibles, mais qui n'ont pas cependant pour elles la même portée que le passage de ceux dont nous venons de parler. On le voit : les relations intimes avec les 3 Ordres de saint François apportent aux heureux hôtes de la maison du Tiers-Ordre la douceur de la fraternité, tandis que le puissant patronage des autorités ecclésiastiques leur donne l'assurance de la stabilité.

Toutefois, nous avons anticipé sur les événements, et il faut revenir un peu en arrière pour assister à une transformation importante dans le régime de la maison.

Jusqu'alors la maison était la propriété de la Société qui l'avait fait construire et les œuvres qu'on y faisait, bien que se rapportant aux Tertiaires et à la Fraternité, étaient pour ainsi dire des œuvres privées. Il sembla au Tiers-Ordre qu'il était temps pour lui d'adopter une institution qui pouvait lui faire honneur, qui lui procurait d'ailleurs de sérieux avantages par les œuvres que nous expliquerons plus tard et qui avait fait ses preuves, quant à sa stabilité. Une transaction fut donc négociée entre la Société et la Fraternité. Ce fut bien simple. La Société dont le but avait toujours été de se dévouer au Tiers-Ordre abandonna tout ce qu'elle avait et se remit elle-même entre les mains de la Fraternité. Ce sacrifice ne fut pas sans compensation, la Société se trouvant par le fait déchargée de son passif, s'en remettait à la Fraternité du soin de son avenir et devenait l'objet d'une adoption toute maternelle.

La Fraternité, de son côté, prenait sans doute sur elle une certaine responsabilité ; mais aussi devenait propriétaire d'un actif assez élevé et trouvait une situation toute faite : un hospice pour ses Tertiaires âgées ou infirmes, une large salle pour son ouvroir, un appartement pour sa bibliothèque spéciale, un local, en un mot, sans cesse à sa disposition pour toutes ses œuvres : revues, pèlerinages, retraites, pensions, etc., etc. C'est la troisième et, espérons-le, la dernière phase de la Société. Cette transaction fut faite en novembre 1899. Sur les entrefaites la Maison s'était remplie peu à peu ; un des trois étages était occupé par des dames et des demoiselles pensionnaires, un autre était affecté aux membres de la Société, et enfin un troisième était réservé en qualité d'hospice aux Tertiaires âgées ou infirmes. Grâce aux revenus des chambres et des pensions, grâce à un travail actif et à une sage économie, les dettes se couvrirent rapidement, elles allaient être éteintes complètement en 1902, quand il fallut songer à augmenter l'édifice devenu désormais trop étroit pour le personnel qu'il

SA
logeait et les
voir, le mag
servant aux
pour l'œuvre
30 pieds su
ménager les
Société, plus
truction fut
aux pension
enfin dans la
favorise l'obs

Depuis lo
personnel att
leur connais
maintenant c
le fonctionne
le bien me s



Sa S

Nous somme
adressée le 11 a
avons parlé dai
précieux à cons

Ministre



ont entrepris
travail critiq
Tâche vas
reuse mémo